

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 01 ET 2 FÉVRIER 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPORTU D'ATTIVITÀ DI A SITEC PÈ U 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SITEC 2022

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La SITEC est un acteur majeur de l'écosystème numérique de la Corse, dont la Collectivité est aujourd'hui actionnaire majoritaire.

Adossée à une histoire industrielle et une culture d'entreprise sédimentées durant près de 40 ans, elle est aujourd'hui une structure solide et dynamique, ayant vocation à constituer un des fers de lance de la stratégie territoriale Smart Isula.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du droit d'information des actionnaires prévu à l'article L. 1524-5 du CGCT qui dispose que l'organe délibérant d'une Collectivité actionnaire d'une Société d'Économie Mixte (SEM) doit se prononcer dans le rapport écrit qui lui est soumis (reprenant en partie les éléments du rapport d'activité de l'organisme) au moins une fois par an par ses représentants au conseil d'administration.

La présentation du rapport d'activité de la SITEC pour l'année 2022, qui est aujourd'hui soumis à l'analyse des élus de l'Assemblée de Corse, offre donc également l'occasion de revenir sur le parcours ancien et plus récent de la société, de débattre sur sa situation actuelle ainsi que sur ses perspectives d'évolution. Le rapport d'activité de la SITEC pour l'année 2022 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration de la SITEC en 2023.

Historique

Née dans les années 70, l'idée consistant à doter la Corse d'une structure capable d'assurer dans l'île la gestion des données informatisées des collectivités locales progressa et donna lieu, en 1975, à la création d'un Syndicat Mixte (nommé CERTI), qui se transformait en 1986 en société d'économie mixte sous le nom Société Informatique et Télématique Corse (SITEC).

Cette transformation fut principalement motivée par l'entrée de la Société Nationale Corse Méditerranée (SNCM) au capital de l'entreprise à hauteur de 35 % conjuguée à une volonté de diversification de l'activité.

La SITEC prenait alors en charge la réservation SNCM qui devenait ainsi son principal client et élargissait ses services aux prestations d'ingénierie informatique aux entreprises ainsi que dans le domaine de l'informatique industrielle.

M. Vincent CARLOTTI fut à l'origine de la création de la SITEC. Il exercera les fonctions de directeur à partir de 1988 et durant une quinzaine d'années, jusqu'à sa retraite.

La Collectivité de Corse est un des actionnaires historiques de la SEM et l'a présidée régulièrement depuis sa création.

À partir de 2016, la Collectivité de Corse s'engageait pleinement au sein du conseil d'administration de la SITEC pour soutenir une entreprise en difficulté, qui perdait alors un de ses principaux client et actionnaire : la SNCM. Sous la présidence ultérieure de Mme Rosa PROSPERI, et au prix d'une mobilisation sans faille d'une équipe de direction renouvelée et de l'ensemble des agents, la SITEC a su en l'espace de 2 ans atteindre une situation saine et se remettre en dynamique. Elle l'a fait en se recentrant sur ses activités historiques d'une part, et en misant sur les plus hauts niveaux de certifications en termes de sécurité informatique et d'hébergement de données de santé d'autre part.

Le redressement de la société s'est confirmé en 2021 et 2022 par des résultats d'exploitation significatifs et inédits. L'implication constante du Président Romain COLONNA et de la direction, permet depuis d'envisager de faire de la SITEC un porte-drapeau des ambitions numériques de la Corse en valorisant toute l'expertise, le savoir-faire et le potentiel d'innovation disponibles dans l'entreprise.

Pour cela, la Collectivité de Corse s'investit de plus en plus comme un actionnaire avisé et une force de proposition au sein de son conseil d'administration.

La SITEC a par ailleurs activement contribué aux travaux d'élaboration du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Corse. Le SDTAN SMART ISULA¹, de par ses positionnements stratégiques et les perspectives qu'il dessine dans le champ économique, offre aujourd'hui à la SITEC des opportunités de projection et de développement de son activité industrielle et commerciale.

La SITEC aujourd'hui

Depuis la fusion des trois collectivités, la Collectivité de Corse est devenue actionnaire majoritaire de la SITEC, détenant 55,6 % des parts.

L'actionnariat de l'entreprise se répartit de la manière suivante : MCM Holding 20,20 %, INDENOI 10,10 %, Mairie d'Aiacciu 5,05 %, AIR CORSICA 5,05 %, CADEC 2,02 %, Hôpital de Castellucciu 1,01 %, Hôpital de Tattò 0,51 %, Hôpital de Bonifaziu 0,51 %

La Société Informatique et Technologique Corse (SITEC) est une société d'économie mixte dont l'objet social est :

- de soutenir, d'accompagner et de promouvoir le développement du numérique et de ses usages sur le territoire ;
- de promouvoir les intérêts des établissements publics et des collectivités locales clientes ou actionnaires vis-à-vis du secteur de l'économie du numérique et de leur assurer sans que cette liste soit exhaustive des prestations d'hébergement, vente logicielle, formation, assistance, etc...
- de proposer aux acteurs aussi bien publics que privés des solutions d'hébergement innovantes sur le territoire par l'intermédiaire de ses deux centres de données (Datacenters), potentiellement accompagnées de

¹ Le document SDTAN de Corse SMART ISULA a été approuvé par délibération N° 22/074 AC du 2 juin 2022.

prestations de services annexes comme par exemple du développement de logiciels spécifiques ;

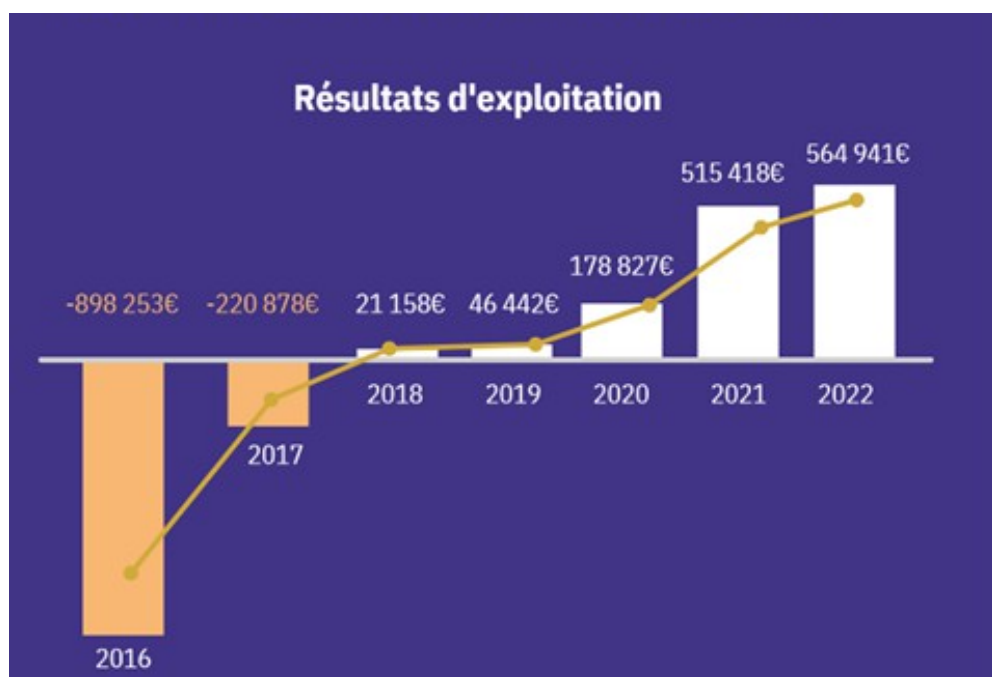
- d'œuvrer dans le domaine des prestations de services relatives à l'informatique notamment dans le secteur industriel le plus souvent en partenariat avec les acteurs locaux intervenants dans des domaines complémentaires ;
- de participer à des projets de recherche et développement (R&D) représentant des axes innovants et potentiellement structurants pour la Corse.

L'activité actuelle de la SITEC s'inscrit dans le champ industriel et commercial au même titre qu'une société de droit privé. Elle n'opère pas aujourd'hui dans le cadre de délégation de service public. La SITEC a décomposé son activité en quatre grands items qui se retranscrivent dans l'organisation interne :

1. Offre « Hébergement » y compris de données de santé ;
2. Offre « Informatique industrielle » ;
3. Offre « Développement & IoT » ;
4. Offre « Services aux collectivités ».

La SITEC emploie 40 salariés, son chiffre d'affaires 2022 net s'élève à 4,84 millions d'euros, son résultat net en augmentation constante est de 551 799 euros pour l'exercice 2022.

La situation financière de la SITEC est solide et en nette amélioration sur la période de 2019 à 2022. 2022 est le meilleur résultat net dégagé par l'entreprise depuis sa création en 1986.



Ce rétablissement s'est opéré au travers d'une rentabilité relativement élevée, qui génère un Fonds de roulement Net Global (FRNG) fortement positif (2,5 M€) cela malgré un niveau de créances élevé ~30 % des produits d'exploitation.

Tout au long de la période étudiée, la SITEC a dégagé une forte capacité d'autofinancement (2,7 M€ sur les 3 exercices 2020 à 22) qui lui a permis à la fois d'investir 1 M€, de rembourser ses emprunts (~ 326 K€ net hors crédits baux) et de

constituer une réserve de trésorerie de 5,8 mois de fonctionnement au 31 décembre 2022.

Les ratios de rentabilité se sont tous fortement améliorés et la SITEC a su développer ses marges et maîtriser ses dépenses. En effet, les charges (+ 15 %) augmentent moins vite que les produits (+ 26 %). Malgré une augmentation des charges de personnels (+ 25 %), imputable essentiellement aux nouveaux recrutements et aux départs anticipés, ces coûts restent maîtrisés.

La Collectivité de Corse actionnaire de la SITEC mais aussi acheteur public auprès de la SITEC

La mise en perspective des missions et des services offerts par la SITEC intéresse la Collectivité de Corse en sa qualité d'actionnaire majoritaire.

Par ailleurs, dans ses missions à caractère industriel et commercial, la SITEC est aussi prestataire de service auprès de la Collectivité de Corse, activité se déployant dans le cadre strict des règles de la commande publique.

Tous marchés confondus, le montant moyen annuel (estimé) des prestations souscrites par la Collectivité de Corse à la SITEC est de l'ordre de 520 000 € HT.

Cela représente environ 11 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. La SITEC ambitionne dans ses scénarii de croissance de se mobiliser davantage afin que l'offre de service de la Société soit plus compétitive et davantage articulée aux besoins de la Collectivité de Corse.

C'est le sens de l'ambition stratégique de la SITEC inscrite au SDTAN de Corse « *d'engager la SITEC comme l'opérateur territorial de solutions dédiées à l'action publique autour :*

- *d'une palette d'outils et de services intégrés et mutualisés au bénéfice des acteurs publics regroupés ;*
- *d'une architecture de datacentre souveraine sécurisée au service des données publiques ;*
- *d'une offre de service de conseil et d'ingénierie pour accompagner les projets numériques des collectivités ;*
- *d'un laboratoire de solutions innovantes. »²*

La Collectivité de Corse comme actionnaire avisé de la SITEC

Au-delà de l'obligation réglementaire, la Collectivité de Corse a vocation à s'investir davantage au sein du Conseil d'Administration de la SITEC comme actionnaire avisé, en positionnant la Société au cœur des dynamiques d'aménagement et de transformation numérique de la Corse et des ambitions affichées par le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Corse - Smart Isula adopté par délibération n° 22/074 AC de l'Assemblée de Corse en date du 2 juin 2022.

Sous la présidence de Romain COLONNA, une impulsion nouvelle a permis de

² Action 121 figurant page 33 du livret 8 intitulé « Transformation de l'action publique » du SDTAN de Corse.

renforcer ce positionnement stratégique.

Ainsi, depuis mars 2023, un groupe de travail associant le Conseil exécutif, la Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique et la SITEC s'est constitué.

L'objectif de ce groupe de travail consiste à dessiner les perspectives d'évolution du positionnement de la SITEC sur la base des ambitions numériques de la Collectivité de Corse en qualité d'actionnaire de la SITEC.

Ce groupe de travail a pour objectif d'élaborer un document de synthèse proposant un certain nombre de scénarii d'évolution de la SITEC pour les prochaines années, ceci dans le cadre des orientations politiques suivantes :

- mettre en perspective et conforter l'activité de la SITEC au regard des objectifs stratégiques du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - SMART ISULA,
- optimiser le potentiel de services en termes d'hébergement de données,
- positionner la SITEC au cœur des enjeux de souveraineté et de transformation numériques de la Corse,
- faire de la SITEC un vecteur d'intégration de talents formés en Corse d'une part et de profils issues de la diaspora d'autre part.

Les travaux et les conclusions du groupe de travail seront présentés au Conseil d'Administration de la SITEC dans le courant de l'année 2024.

Dans l'attente des résultats du travail en cours par le groupe de travail dédié, il est proposé à l'Assemblée de Corse de bien vouloir prendre acte du présent rapport d'information et du « Rapport d'activité 2022 de la SITEC ».

Conclusion

L'exercice 2022 a confirmé la bonne santé de la SITEC et sa trajectoire de croissance avec des résultats financiers significatifs. Les prévisions 2023 semblent confirmer cette dynamique.

Le rapport d'activité de la SITEC de 2023 sera disponible d'ici l'été 2024 au plus tôt. Il pourra être présenté à l'Assemblée de Corse à l'automne 2024.

Il est proposé à l'Assemblée de Corse de prendre acte du présent rapport.